

Le 6 mai 2020

N/Réf : GP/AG/FR

**NOTE DE SERVICE N°2020/13**

**Destinataires :** A l'attention des directeurs, chefs de service pour diffusion aux agents concernés

**Objet :** **ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS**

Le déconfinement progressif a été amorcé depuis le 11 mai en France, cependant, cela ne signifie pas la fin de la pandémie liée à la propagation du Covid-19.

**Les mesures barrières et de distanciation physique et sociale sont toujours d'actualité au mois de mai et doivent être appliquées par TOUS jusqu'à nouvel ordre.**

Ces mesures s'accompagnent par des nouvelles modalités de travail notamment en termes d'accueil. Il convient dans la mesure du possible de privilégier :

- l'accueil téléphonique
- le traitement des demandes par voie dématérialisée ou par courrier
- de fixer obligatoirement des rendez-vous pour toute demande qui nécessite un accueil en face à face

Les rendez-vous devront être espacés afin d'éviter les rencontres au sein des locaux et de permettre de respecter et de faire respecter l'application des gestes barrières.

Les usagers/personnes extérieures devront porter un masque et se frictionner les mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition à l'accueil avant de se rendre dans le service concerné.

Les usagers/personnes extérieures devront utiliser prioritairement leur propre stylo. Sinon, prévoir un stylo qui sera nettoyé après utilisation.

Pour les rendez-vous organisés sur site, les plannings des rendez-vous (date-horaire-nom-lieux) devront être transmis au plus tôt aux agents des accueils concernés (accueil principal et accueil au sein des services).

L'achat d'un logiciel de gestion des rendez-vous est par ailleurs en cours.

Le Directeur Général des Services



Gautier POUPON